
Calvi : un stage équestre de Mountain Trail, les 7 et 8 janvier

La rédaction le Mercredi 4 Janvier 2023 à 21:29

Equitable-Corse, l'association de sauvetage des équidés, organise, pour la première fois en Corse, un stage équestre de Mountain Trail, les 7 et 8 janvier 2023, au Centre de Loisirs dans la pinède de Calvi, grâce au soutien de la municipalité.



Françoise Ferchat animera le stage

Le Mountain Trail est la plus ouverte des disciplines fédérales.
Elle s'adresse aux cavaliers issus de toutes les équitations, classique, Western,

Camargue, Doma Vaquera, randonnée... , dans le respect des traditions propres à chacune en imposant la tenue correspondante.

La discipline se pratiquant à pied, avec son cheval en main, ou en selle , avec différents niveaux d'épreuves, tous les cavaliers peuvent participer.

De plus, une catégorie d'épreuve est réservée aux cavaliers n'étant pas en mesure de diriger eux- même leur cheval ou poney, grands débutants ou handicapés : ils sont menés en main, tout au long du parcours, par un adulte.

Les chevaux de toutes races et origines, de toutes tailles et de tous âges sont admis, ils peuvent même débiter dès l'âge d'un an dans les épreuves en main.

La discipline du Mountain Trail, que l'on peut traduire comme parcours d'obstacles de montagne, met en valeur le parfait cheval d'extérieur ; un cheval confiant, qui se déplace avec une allure naturelle, de manière sûre et sécuritaire pour son cavalier, sur des parcours d'obstacles naturels qui pourraient être rencontrés en extérieur.

Le stage est animé par Françoise Ferchat, monitrice indépendante à l'origine de la discipline du Mountain Trail à la FFE. Membre de la commission fédérale, elle est juge nationale et formatrice de juges.

Après ce stage, un premier concours de Mountain Trail se tiendra au même endroit, le 22 janvier 2023.

En compétition le cavalier est jugé sur sa qualité relationnelle avec son cheval, la discrétion de ses demandes et utilisations de ses aides, la qualité de chaque franchissement de dispositif, les trajectoires ...

Le cheval est jugé sur sa franchise, sa capacité à faire confiance à son cavalier, mais également sa capacité à évaluer par lui-même l'obstacle à franchir.

Une telle discipline, reposant sur la complicité entre le cavalier et son cheval, correspond parfaitement à l'équitation promue par Equitable-Corse.

Source :
<https://www.corsenetinfos.corsica>

Paramètres cookies